

**Séance
extraordinaire
2025-09-02ss1**

Sont présents à cette séance extraordinaire tenue le 2 septembre 2025 à 20 h, M^{me} Jocelyne Caron, maire, les conseillers MM. Pierre Martineau, Jonathan Daigle et Gaétan Bélanger, et les conseillères, M^{mes} Pauline Joncas, Christine Talbot et Chantal Côté. M^{me} Sophie Boucher, greffière-trésorière est également présente.

Les membres du Conseil municipal ont reçu l'avis de convocation selon le délai et les moyens autorisés pour la transmission de ce dernier. Cette séance a été convoquée par la greffière-trésorière.

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Avis de motion, règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour les travaux de prolongement du réseau d'électricité sur le chemin Ste-Croix;
5. Dépôt du projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour des travaux de prolongement du réseau d'électricité sur le chemin Ste-Croix;
6. Demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour les aînés;
7. Demande de subvention au programme PFM – volet 2;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la maire, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, mairesse
M. Pierre Martineau, siège # 1
M. Jonathan Daigle, siège # 2
M^{me} Pauline Joncas, siège #3
M. Gaétan Bélanger, siège # 4
M^{me} Christine Talbot, siège # 5
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

2025-09-01ss1

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption de

l'ordre jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Avis de motion
règlement emprunt
HQ Ste-Croix

4. **Avis de motion, règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour les travaux de prolongement du réseau d'électricité sur le chemin Ste-Croix**

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 157 000 \$ POUR LES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ SUR LE CHEMIN STE-CROIX

Je, soussigné, Jonathan Daigle, conseiller de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour les travaux de prolongement du réseau d'électricité sur le chemin Ste-Croix. Le Conseil accepté une dispense de lecture.

Note au procès-verbal :

Le conseiller donnant l'avis de motion dépose le projet de règlement en lien avec le présent avis de motion au point suivant.

2025-09-02ss1

Dépôt projet de
règlement emprunt
HQ ch. Ste-Croix

5. **Dépôt du projet de règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour des travaux de prolongement du réseau d'électricité sur le chemin Ste-Croix**

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 septembre 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt du projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 157 000 \$ pour des travaux de prolongement du réseau d'électricité. Le règlement sera reproduit en entier dans le livre des règlements.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Cap-Saint-Ignace, MRC de Montmagny, ce 2^e jour de septembre 2025.

Sophie Boucher
Directrice générale

Jocelyne Caron
Maire

2025-08-03ss1

6. Demande de subvention au programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Demande de
subvention
Nouveaux Horizons

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aménager un Espace repos, jardinage et socialisation au Parc Optimiste et déposer une demande au *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite améliorer la qualité de vie et les services aux personnes aînées;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été pensé et élaboré en collaboration avec des personnes aînées.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace autorise le dépôt d'une demande au programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* et s'engage à réaliser le projet tel que présenté.

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace mandate comme représentante, M^{me} Marie-Claude Laberge, responsable des loisirs, pour déposer et signer tous les documents afférents à cette demande.

2025-09-04ss1

7. Demande de subvention au programme PFM – volet 2

Demande de
subvention
programme PFM-
volet 2

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés

autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement ;

ATTENDU QUE

la Municipalité de Cap-Saint-Ignace souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Pauline Joncas

Appuyé par le conseiller Jonathan Daigle

ET IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Laberge, responsable des loisirs, à signer au nom de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;
- de confirmer que M^{me} Pauline Joncas, est responsable des questions familiales.

Période de questions

8. Période de questions

Personne n'est présent dans la salle, donc, il n'y a pas de question.

2025-09-05ss1

9. Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Christine Talbot, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 heures 04.

Sophie Boucher
Greffière-trésorière

Jocelyne Caron
Maire

